

DTZ INVESTORS FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 315.044 euros
Siège social : 185-189 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine
423 250 257 R.C.S Nanterre
(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 26 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-six mai,
A quinze heures,

La société **DTZ INVESTORS (HOLDINGS) LIMITED**, société de droit anglais immatriculée sous le numéro 9173976, dont le siège social est situé 125 Old Broad Street, Londres, EC2N 1AR, Royaume Uni représentée par Monsieur Christopher Cooper,

Associé détenant les 7.684 actions ordinaires composant le capital (l'« **Associé Unique** ») de la Société,

En présence de Monsieur Jean Blondel, Président non associé de la Société,

I – A PREABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis par PWC et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé a été établi par le Président de la Société.

Le rapport de gestion, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et tout autre document requis par la loi et les règlements, ainsi que les statuts ont été communiqués et tenus à la disposition de l'Associé Unique dans les délais requis.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation desdits comptes et desdits rapports ;
- Quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à cet égard ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

La société KPMG SA, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée, n’assiste pas à la réunion.

PREMIERE DECISION

L’Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur l’activité de la Société au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les termes desdits rapports et les comptes de cet exercice tels qu’ils lui sont présentés et qui font ressortir un bénéfice de 130.461 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L’Associé Unique prend acte que les comptes de l’exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l’article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, l’Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l’exécution de son mandat pour l’exercice écoulé.

Cette décision a été adoptée par l’Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

L’Associé Unique approuve la proposition du Président et décide, d’affecter le bénéfice de l’exercice écoulé s’élevant à 130.461 euros ainsi :

- 6.523 euros au compte de Réserve Légale, laquelle se trouve portée de 12.295 euros à 18.818 euros après affectation ;
- 123.938 euros au compte de Report A Nouveau, lequel se trouvera porté de 0 euros à 123.938 euros après affectation.

Affectation du Résultat de l'exercice 2025			
		Affectation du Résultat	Situation après affectation
Capital Social	315 044 €		315 044 €
Prime d'Emission	529 915 €		529 915 €
Réserve Légale	12 295 €	6 523 €	18 818 €
Report à Nouveau	0 €	123 938 €	123 938 €
Distribution de Dividendes	0 €	0 €	0 €
Provisions Réglementées	79 150 €	0 €	79 150 €
Capitaux Propres	936 404 €	130 461 €	1 066 866 €

L'Associé Unique constate qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les capitaux propres s'élèvent à 1 .066.866 euros pour un capital de 315.044 euros.

Cette décision a été adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION

Conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce, l'Associé Unique prend acte qu'aucune nouvelle convention visée à l'article L.227-10 précité a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision a été adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette décision a été adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le Registre des décisions de l'Associé Unique.

Signed by:

936A5FDB28CC46D...

Associé Unique
La société **DTZ INVESTORS (HOLDINGS) LIMITED**
représentée par M. Christopher Cooper

DTZ INVESTORS FRANCE

185 Avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly-sur-Seine

SIRET : 42325025700049

Comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



DTZ INVESTORS FRANCE

Comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

0.1	Bilan Actif	3
0.2	Bilan Passif	4
0.3	Compte de résultat	5
0.4	Annexe aux comptes annuels	7



Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent		
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024		
Capital souscrit non appelé (I)							
Frais d'établissement (II)							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement					
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
		Fonds commercial					
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾					
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
		TOTAL					
		Terrains					
		Constructions					
	Immobilisations financières (2)	Inst. techniques, mat. et out. industriels					
		Autres immobilisations corporelles	348 332	177 332	170 999	241 932	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		0		0	0		
TOTAL		348 332	177 332	170 999	241 932		
Actif circulant	Stocks et en-cours	Participations	1 119 150	471 546	647 604	644 346	
		Créances rattachées à des participations					
		Titres immob. de l'activité de portefeuille					
		Autres titres immobilisés					
	Créances (3)	Prêts					
		Autres immobilisations financières					
		TOTAL	1 119 150	471 546	647 604	644 346	
		TOTAL de l'actif immobilisé (III)	1 467 482	648 878	818 604	886 279	
	Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
			En-cours de production de biens				
En-cours de production de services							
Produits (intermédiaires et finis)							
Créances (3)		Marchandises					
		TOTAL					
		Avances et acomptes versés sur commandes					
		Créances clients et comptes rattachés	1 599 907		1 599 907	1 463 977	
VMP		Autres créances	4 574 191		4 574 191	5 377 890	
		Charges constatées d'avance	133 161		133 161	24 124	
	Capital souscrit appelé, non versé						
	TOTAL	6 307 261		6 307 261	6 865 992		
Actif circulant	Divers	Actions propres					
		Autres titres					
		Instruments financiers à terme et jetons détenus					
		Disponibilités					
	TOTAL						
	TOTAL de l'actif circulant (IV)	6 307 261		6 307 261	6 865 992		
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)					6 236	
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		7 774 743	648 878	7 125 865	7 758 507	
Renvois : (1) Dont droit au bail							
(2) Dont à moins d'un an							
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)							
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients			

DTZ INVESTORS FRANCE

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 315 044)	315 044	122 944
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	529 915	1 636 322
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	12 295	12 295
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		-3 464 226
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	130 461	-907 881
	Situation nette avant répartition	987 715	-2 600 546
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	79 150	79 150
	Total des capitaux propres (I)	1 066 866	-2 521 395
	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques	241 591	803 795
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)	241 591	803 795
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		8 018 735
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	0	8 018 735
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	381 309	356 389
	Dettes fiscales et sociales	982 272	1 028 552
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 399 259	7 774
	Produits constatés d'avance	54 565	58 420
	Total des dettes (III)	5 817 407	9 469 872
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		6 235
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)		7 125 865	7 758 507
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
(1) Dont emprunts participatifs			
(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		5 817 022	9 469 872

DTZ INVESTORS FRANCE

Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	5 682 689	74 373	5 757 062	6 397 377
	Chiffre d'affaires net	5 682 689	74 373	5 757 062	6 397 377
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			4 500	1 500
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			797 559	611 037
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			1 324	5 541
Total des produits d'exploitation				6 560 446	7 015 456
Charges d'exploitation	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			2 132 343	2 354 653
	Impôts, taxes et versements assimilés			83 521	89 533
	Salaires			2 617 825	3 027 153
	Cotisations sociales			1 069 079	1 328 350
	Dotations amt. & depr.	• sur immobilisations	amortissements dépréciations	70 933	70 933
		• dépréciations sur actif circulant			
		• provisions		241 591	797 559
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges				6 209	1 712
Total des charges d'exploitation				6 221 503	7 669 895
Résultat d'exploitation (I)				338 942	-654 438
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		(II)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		(III)		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			62 781	117 311
	Reprises sur dépréciations et provisions			9 494	19 245
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers				72 275	136 556
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			280 757	6 236
	Différences négatives de change				383 762
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières				280 757	389 998
Résultat financier (IV)				-208 481	-253 442
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± I ± II - III ± IV) (V)				130 461	-907 881

DTZ INVESTORS FRANCE

Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (1)	Total		
Charges exceptionnelles (2)	Total		
Résultat exceptionnel	(VI)		
Participation des salariés aux résultats Impôt sur les bénéfices	(VII) (VIII)		
Total des produits		6 632 722	7 152 012
Total des charges		6 502 260	8 059 894
BÉNÉFICE OU PERTE (± V ± VI - VII - VIII)		130 461	-907 881
(1) Dont	Produits afférents à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	Charges afférentes à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont produits concernant les entités liées		62 781	117 311
(5) Dont intérêts concernant les entités liées		280 757	383 762

SAS DTZ INVESTORS FRANCE

Annexe aux comptes
annuels

Date de clôture :
31/12/2025

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice et événements post-clôture	9
1.1	Faits marquants	9
1.2	Evènements postérieurs à la clôture	9
2	Principes et méthodes comptables	10
2.1	Principes généraux	10
2.2	Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	13
3	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	14
3.1	Informations relatives à l'actif	14
3.2	Informations relatives au passif	19
3.3	Informations relatives au compte de résultat	23
4	Informations relatives à la fiscalité	25
4.1	Informations complémentaires relatives au régime fiscal	25
4.2	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	26
5	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	27
5.1	Engagements de retraite	27
6	Informations relatives à l'effectif	28

1 Faits caractéristiques de l'exercice et événements post-clôture

1.1 Faits marquants

Le 14 novembre 2025, la société a procédé à une augmentation de son capital social d'un montant de 3 457 800 euros, réalisée par élévation de la valeur nominale de l'action de 450 euros. Cette opération a été suivie d'une réduction de capital social d'un montant de 3 265 700 euros, portant ainsi le capital social de la société à 315 044 euros.

1.2 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général et s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce règlement introduit notamment :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- la modification des modèles d'états financiers.

En conséquence :

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement selon ces nouvelles règles.

A ce titre, elle a procédé aux reclassements de présentation de la colonne 31/12/2024 suivantes :

- les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges ;

Bilan Passif	2024 retraité	2024 publié
Provisions		803 795
Provisions pour risques	803 795	
Provisions pour charges	-	
Total des provisions	803 795	803 795

- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;

Charges constatées d'avance remontées entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement »	24 125
---	--------

Annexe aux comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, en tenant compte de l'ensemble des règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations Corporelles et Incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation :

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 6 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 4, 5 et 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Immobilisations Financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à la valeur comptable.

Annexe aux comptes annuels

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Provisions réglementées

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise DTZ INVESTORS FRANCE, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Dettes financières

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

2.2 Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés		
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	Cushman & Wakefield Ltd.
	Siège	Canon's Court, 22 Victoria Street Hamilton BERMUDES
	N° d'identification si entité française	-
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	-
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	DTZ Investors (Holdings) Limited
	Siège	125 Old broad street EC2N London ROYAUME-UNI
	N° d'identification si entité française	-
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	-

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Informations relatives à l'actif

3.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

3.1.1.1 Tableau des immobilisations – Cadre general

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	323 000	-	-	323 000
	Matériel de bureau et mobilier informatique	25 332	-	-	25 332
	TOTAL III	348 332	-	-	348 332
Financière	Autres participations	1 119 150	-	-	1 119 150
	TOTAL IV	1 119 150	-	-	1 119 150
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	1 467 483	-	-	1 467 483

3.1.1.2 Tableau des amortissements – Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée d'utilisation ou taux d'amort.	Mode d'amort.	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I			-	-	-	-
Fonds commercial - TOTAL II			-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL III			-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles						
Inst. Générales, agencements, aménagements divers	1 à 6 ans	Linéaire	96 900	64 600	-	161 500
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 5 ans	Linéaire	9 500	6 333	-	15 833
TOTAL IV			106 400	70 933	-	177 333
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III+IV)			106 400	70 933	-	177 333

Annexe aux comptes annuels

3.1.1.3 Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations financières	474 804	-	3 258	471 546
TOTAL	474 804	-	3 258	471 546

3.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

3.1.2.1 Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	64 600	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	6 333	-	-
TOTAL Immobilisations corporelles		-	70 933	-	-
TOTAL GENERAL		-	70 933	-	-

3.1.2.2 Dépréciations de l'actif immobilisé

Une dépréciation est conservée sur les titres de la filiale DTZ REIM à la clôture de l'exercice.

3.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

	Capitaux propres (2)(3)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (4)	
			Brute	Nette
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
DTZ INVESTORS REIM	568 455	100	1 119 150	647 604
Total des filiales			1 119 150	647 604

	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	Montant des engagements donnés par la société (4)
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)		
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)		
DTZ INVESTORS REIM	-	-
Total des filiales	-	-

	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3)(4)(7)	Dividendes encaissés par la société en cours de l'exercice (4)	Observations
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
DTZ INVESTORS REIM	797 746	3 258	-	-
Total des filiales			-	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non-disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne "Observations".

Annexe aux comptes annuels

3.1.4 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	-	-	-	
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	1 599 907	1 599 907	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 972	4 972	-	
	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	123 463	123 463	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-	
	Divers	1 231	1 231	-	
	Groupe et associés	4 444 526	4 444 526	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-	
	Charges constatées d'avance	133 162	133 162	-	
	TOTAL		6 307 261	6 307 261	-
Prêts Accordés en cours d'exercice				-	
Remboursements obtenus en cours d'exercice				-	

3.2 Informations relatives au passif

3.2.1 Capitaux propres

3.2.1.1 Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	7 684	-	-	7 684

3.2.1.2 Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	7 684	41	-
TOTAL	7 684		

3.2.1.3 Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Résultat de l'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	122 944	-	-	3 457 800	-3 265 700	-	315 044
Primes de fusion, d'apport	1 636 322	-	-	-	-	-1 106 407	529 915
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	12 295	-	-	-	-	-	12 295
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-3 464 226	-907 881	-	-	3 265 700	1 106 407	-
Résultat de l'exercice	-907 881	907 881	130 461	-	-	-	130 461
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	79 150	-	-	-	-	-	79 150
Total des capitaux propres	-2 521 395	-	130 461	3 457 800	-	-	1 066 866

Annexe aux comptes annuels

3.2.2 Provisions et passifs éventuels

3.2.2.1 Provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
Provisions pour risques	803 795	241 591
<i>dont provisions pour litiges</i>	797 559	241 591
<i>dont provisions pour pertes de change</i>	6 236	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL	803 795	241 591

Rubriques	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
	Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques	470 576	333 219	241 591
<i>dont provisions pour litiges</i>	464 340	333 219	241 591
<i>dont provisions pour pertes de change</i>	6 236	-	-
Provisions pour charges	-	-	-
TOTAL	470 576	333 219	241 591

3.2.3 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		381 310	381 310	-	-
Personnel et comptes rattachés		343 019	343 019	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		319 749	319 749	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	277 457	277 457	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	41 663	41 663	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		4 399 260	4 399 260	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		54 566	54 566	-	-
TOTAL		5 817 023	5 817 023	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice

-

Emprunts remboursés en cours d'exercice

-

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture

-

3.3 Informations relatives au compte de résultat

3.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

3.3.1.1 Ventilation par catégorie d'activité

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Prestation de services	5 757 062	6 397 377
TOTAL	5 757 062	6 397 377
Observations	-	

3.3.1.2 Ventilation par marchés géographiques

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
France	5 682 689	6 352 799
Export et intracommunautaire	74 373	44 577
TOTAL	5 757 062	6 397 377
Observations	-	

3.3.2 Précisions relatives à certains éléments

3.3.2.1 Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants
Clients - Factures à établir	1 394 796
Clients - Factures à établir interc	205 110
Remboursement IJSS	4 625
Etat - Produits à recevoir	1 231
Intérêts courus cashpooling	684 758
TOTAL	2 290 521

Charges à payer	Montants
Fournisseurs - FNP	259 806
Fournisseurs - FNP interco	119 997
Dettes CP	147 797
Dettes RTT	14 491
Dettes fin CDD	769
Bonus	179 961
CS. CP	73 898
CS. RTT	7 246
CS. Fin CDD	385
CS. Bonus	89 981
Formation continue	2 015
TVS	3 051
Taxe handicapée	4 500
Intérêts cashpooling	664 520
TOTAL	1 568 419

Annexe aux comptes annuels

3.3.2.2 Produits et charges imputables à un autre exercice

Néant.

3.3.3 Honoraires des commissaires aux comptes

3.3.3.1 Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

					KPMG
Honoraires des comptes	afférents	à	la	certification	34 000
TOTAL					34 000

4 Informations relatives à la fiscalité

4.1 Informations complémentaires relatives au régime fiscal

1. Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 25 %	Montant brut	Impôt (ou Economie d'impôt)	Montant net
Résultat courant	130 461	-	130 461
- Produits non-imposables	669 254	-	669 254
+ Charges non-déductibles	330 834	-	330 834
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal courant	-207 958	-	-207 958
+ Résultat exceptionnel	-	-	-
- Produits non-imposables	-	-	-
+ Charges non-déductibles	-	-	-
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal	-207 958	-	-207 958
- Crédits d'impôts		-	
= Impôt payé		-	

2. Entités intégrées fiscalement

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SASU DTZ INVESTORS REIM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DTZ INVESTORS FRANCE.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

4.2 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec des entités sœurs et sont conclues à des conditions normales de marché.

5 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

5.1 Engagements de retraite

Il a été procédé à une évaluation en matière d'engagement pour retraite d'un montant de 118 754 euros (taux de charges sociales utilisé : 48,15 %) à la date du 31 décembre 2025, selon les normes usuelles tenant compte de : l'ancienneté dans le Groupe, de l'âge, du taux de rotation des effectifs, du coefficient de mortalité, et des conventions collectives.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagement hors bilan.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

6 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 18.



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

DTZ Investors France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Exercice clos le 31 décembre 2025

DTZ Investors France

185-189 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

DTZ Investors France

185-189 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DTZ Investors France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilit  s du commissaire aux comptes relatives    l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'  tablir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'exercice professionnel permet de syst  matiquement d  tecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou r  sulter d'erreurs et sont consid  r  es comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre    ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumul  , influencer les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme pr  cis   par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas    garantir la viabilit   ou la qualit   de la gestion de votre soci  t  .

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et   value les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou r  sultent d'erreurs, d  finit et met en   uvre des proc  dures d'audit face    ces risques, et recueille des   l  ments qu'il estime suffisants et appropri  s pour fonder son opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne ;
- il prend connaissance du contr  le interne pertinent pour l'audit afin de d  finir des proc  dures d'audit appropri  es en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne ;
- il appr  cie le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 22 mai 2026

KPMG SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Chemouny', with a horizontal line drawn underneath.

Regis Chemouny

Associé

DTZ INVESTORS FRANCE

Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾ Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes TOTAL	348 332 0 348 332	177 332 0 177 332	170 999 0 170 999
	Immobilisations financières (2)	Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières TOTAL	1 119 150 1 119 150	471 546 471 546	647 604 647 604
					241 932 0 241 932 644 346
Total de l'actif immobilisé (III)		1 467 482	648 878	818 604	886 279
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits finis Marchandises TOTAL			
	Créances (3)(4)	Avances et acomptes versés sur commandes Créances Clients et Comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance Capital souscrit appelé, non versé TOTAL	1 599 907 4 574 191 133 161 6 307 261	1 599 907 4 574 191 133 161 6 307 261	1 463 977 5 377 890 24 124 6 865 992
	VMP	Actions propres Autres titres			
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus Disponibilités TOTAL			
Total de l'actif circulant (IV)		6 307 261		6 307 261	6 865 992
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)					6 236
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		7 774 743	648 878	7 125 865	7 758 507
Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à moins d'un an (4) Dont à plus d'un an				6 307 261	6 865 992
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

DTZ INVESTORS FRANCE

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 315 044)	315 044	122 944
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	529 915	1 636 322
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	12 295	12 295
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		-3 464 226
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	130 461	-907 881
	Situation nette avant répartition	987 715	-2 600 546
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	79 150	79 150
	Total des capitaux propres (I)	1 066 866	-2 521 395
	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques	241 591	803 795
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)	241 591	803 795
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		8 018 735
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	0	8 018 735
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	381 309	356 389
	Dettes fiscales et sociales	982 272	1 028 552
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 399 259	7 774
	Produits constatés d'avance	54 565	58 420
	Total des dettes (III)	5 817 407	9 469 872
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		6 235
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	7 125 865	7 758 507
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	5 817 022	9 469 872

DTZ INVESTORS FRANCE

Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	5 682 689	74 373	5 757 062	6 397 377
	Montant net du chiffre d'affaires	5 682 689	74 373	5 757 062	6 397 377
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			4 500	1 500
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			797 559	611 037
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			1 324	5 541
Total des produits d'exploitation (I)				6 560 446	7 015 456
Charges d'exploitation	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			2 132 343	2 354 653
	Impôts, taxes et versements assimilés			83 521	89 533
	Salaires			2 617 825	3 027 153
	Cotisations sociales			1 069 079	1 328 350
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			70 933	70 933
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions			241 591	797 559
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			6 209	1 712
	Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)				6 221 503	7 669 895
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				338 942	-654 438
QP sur opé. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers	De participations (2)				
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			62 781	117 311
	Reprises sur dépréciations et provisions			9 494	19 245
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				72 275	136 556
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				6 236
	Intérêts et charges assimilées (3)			280 757	383 762
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)				280 757	389 998
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)				-208 481	-253 442
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)				130 461	-907 881

Compte de résultat

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (4) (VII)		
Charges exceptionnelles (5) (VIII)		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôt sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I + III + V + VII)	6 632 722	7 152 012
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 502 260	8 059 894
BÉNÉFICE OU PERTE	130 461	-907 881
(1) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées	62 781	117 311
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	280 757	383 762
(4) Dont - Produits afférents à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(5) Dont - Charges afférentes à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		

SAS DTZ INVESTORS FRANCE

**Annexe aux comptes
annuels**

**Date de clôture :
31/12/2025**

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice et événements post-clôture	9
1.1	Faits marquants	9
1.2	Evènements postérieurs à la clôture	9
2	Principes et méthodes comptables	10
2.1	Principes généraux	10
2.2	Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	13
3	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	14
3.1	Informations relatives à l'actif	14
3.2	Informations relatives au passif	19
3.3	Informations relatives au compte de résultat	23
4	Informations relatives à la fiscalité	25
4.1	Informations complémentaires relatives au régime fiscal	25
4.2	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	26
5	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	27
5.1	Engagements de retraite	27
6	Informations relatives à l'effectif	28

1 Faits caractéristiques de l'exercice et événements post-clôture

1.1 Faits marquants

Le 14 novembre 2025, la société a procédé à une augmentation de son capital social d'un montant de 3 457 800 euros, réalisée par élévation de la valeur nominale de l'action de 450 euros. Cette opération a été suivie d'une réduction de capital social d'un montant de 3 265 700 euros, portant ainsi le capital social de la société à 315 044 euros.

1.2 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général et s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce règlement introduit notamment :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- la modification des modèles d'états financiers.

En conséquence :

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement selon ces nouvelles règles.

A ce titre, elle a procédé aux reclassements de présentation de la colonne 31/12/2024 suivantes :

- les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges ;

Bilan Passif	2024 retraité	2024 publié
Provisions		803 795
Provisions pour risques	803 795	
Provisions pour charges	-	
Total des provisions	803 795	803 795

- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;

Charges constatées d'avance remontées entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement »	24 125
---	--------

Annexe aux comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, en tenant compte de l'ensemble des règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations Corporelles et Incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation :

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 6 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 4, 5 et 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Immobilisations Financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Provisions réglementées

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise DTZ INVESTORS FRANCE, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Dettes financières

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

2.2 Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés		
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	Cushman & Wakefield Ltd.
	Siège	Canon's Court, 22 Victoria Street Hamilton BERMUDES
	N° d'identification si entité française	-
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	-
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	DTZ Investors (Holdings) Limited
	Siège	125 Old broad street EC2N London ROYAUME-UNI
	N° d'identification si entité française	-
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	-

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Informations relatives à l'actif

3.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

3.1.1.1 Tableau des immobilisations – Cadre general

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	323 000	-	-	323 000
	Matériel de bureau et mobilier informatique	25 332	-	-	25 332
	TOTAL III	348 332	-	-	348 332
Financière	Autres participations	1 119 150	-	-	1 119 150
	TOTAL IV	1 119 150	-	-	1 119 150
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	1 467 483	-	-	1 467 483

3.1.1.2 Tableau des amortissements – Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée d'utilisation ou taux d'amort.	Mode d'amort.	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I			-	-	-	-
Fonds commercial - TOTAL II			-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL III			-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	Linéaire	96 900	64 600	-	161 500
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	Linéaire	9 500	6 333	-	15 833
TOTAL IV			106 400	70 933	-	177 333
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III+IV)			106 400	70 933	-	177 333

3.1.1.3 Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations financières	474 804	-	3 258	471 546
TOTAL	474 804	-	3 258	471 546

3.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

3.1.2.1 Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	64 600	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	6 333	-	-
TOTAL Immobilisations corporelles		-	70 933	-	-
TOTAL GENERAL		-	70 933	-	-

3.1.2.2 Dépréciations de l'actif immobilisé

Une dépréciation est conservée sur les titres de la filiale DTZ REIM à la clôture de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2025, la société DTZ Investor France a procédé à la reprise d'une provision pour dépréciation relative aux titres de participation détenus dans la société DTZ Investor REIM de 3 258EUR.

Cette reprise correspond au montant du résultat bénéficiaire réalisé par DTZ Investor REIM au titre de l'exercice 2025, lequel a conduit à une réévaluation de la valeur des titres détenus.

3.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

	Capitaux propres (2)(3)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (4)	
			Brute	Nette
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
DTZ INVESTORS REIM	568 455	100	1 119 150	647 604
Total des filiales			1 119 150	647 604

	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	Montant des engagements donnés par la société (4)
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)		
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)		
DTZ INVESTORS REIM	-	-
Total des filiales	-	-

	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3)(4)(7)	Dividendes encaissés par la société en cours de l'exercice (4)	Observations
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
DTZ INVESTORS REIM	797 746	3 258	-	-
Total des filiales			-	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non-disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne "Observations".

3.1.4 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	-	-	-	
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	1 599 907	1 599 907	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 972	4 972	-	
	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	123 463	123 463	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-	
	Divers	1 231	1 231	-	
	Groupe et associés	4 444 526	4 444 526	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-	
	Charges constatées d'avance	133 162	133 162	-	
	TOTAL		6 307 261	6 307 261	-
Prêts Accordés en cours d'exercice				-	
Remboursements obtenus en cours d'exercice				-	

3.2 Informations relatives au passif

3.2.1 Capitaux propres

3.2.1.1 Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	7 684	-	-	7 684

3.2.1.2 Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	7 684	41	-
TOTAL	7 684		

3.2.1.3 Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Résultat de l'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	122 944	-	-	3 457 800	-3 265 700	-	315 044
Primes de fusion, d'apport	1 636 322	-	-	-	-	-1 106 407	529 915
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	12 295	-	-	-	-	-	12 295
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-3 464 226	-907 881	-	-	3 265 700	1 106 407	-
Résultat de l'exercice	-907 881	907 881	130 461	-	-	-	130 461
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	79 150	-	-	-	-	-	79 150
Total des capitaux propres	-2 521 395	-	130 461	3 457 800	-	-	1 066 866

3.2.2 Provisions et passifs éventuels

3.2.2.1 Provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
Provisions pour risques	803 795	241 591
<i>dont provisions pour litiges</i>	797 559	241 591
<i>dont provisions pour pertes de change</i>	6 236	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL	803 795	241 591

Rubriques	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
	Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques	470 576	333 219	241 591
<i>dont provisions pour litiges</i>	464 340	333 219	241 591
<i>dont provisions pour pertes de change</i>	6 236	-	-
Provisions pour charges	-	-	-
TOTAL	470 576	333 219	241 591

3.2.3 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	381 310	381 310	-	-
Personnel et comptes rattachés	343 019	343 019	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	319 749	319 749	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	277 457	277 457	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	41 663	41 663	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	4 399 260	4 399 260	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	54 566	54 566	-	-
TOTAL	5 817 023	5 817 023	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice -

Emprunts remboursés en cours d'exercice -

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture -

3.3 Informations relatives au compte de résultat

3.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

3.3.1.1 Ventilation par catégorie d'activité

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Prestation de services	5 757 062	6 397 377
TOTAL	5 757 062	6 397 377
Observations	-	

3.3.1.2 Ventilation par marchés géographiques

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
France	5 682 689	6 352 799
Export et intracommunautaire	74 373	44 577
TOTAL	5 757 062	6 397 377
Observations	-	

3.3.2 Précisions relatives à certains éléments

3.3.2.1 Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants
Clients - Factures à établir	1 394 796
Clients - Factures à établir interco	205 110
Remboursement IJSS	4 625
Etat - Produits à recevoir	1 231
Intérêts courus cashpooling	684 758
TOTAL	2 290 521

Charges à payer	Montants
Fournisseurs - FNP	259 806
Fournisseurs - FNP interco	119 997
Dette CP	147 797
Dette RTT	14 491
Dette fin CDD	769
Bonus	179 961
CS. CP	73 898
CS. RTT	7 246
CS. Fin CDD	385
CS. Bonus	89 981
Formation continue	2 015
TVS	3 051
Taxe handicapée	4 500
Intérêts cashpooling	664 520
TOTAL	1 568 419

3.3.2.2 Produits et charges imputables à un autre exercice

Néant.

3.3.3 Honoraires des commissaires aux comptes

3.3.3.1 Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	KPMG
Honoraires afférents à la certification des comptes	34 000
TOTAL	34 000

4 Informations relatives à la fiscalité

4.1 Informations complémentaires relatives au régime fiscal

1. Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 25 %	Montant brut	Impôt (ou Economie d'impôt)	Montant net
Résultat courant	130 461	-	130 461
- Produits non-imposables	669 254	-	669 254
+ Charges non-déductibles	330 834	-	330 834
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal courant	-207 958	-	-207 958
+ Résultat exceptionnel	-	-	-
- Produits non-imposables	-	-	-
+ Charges non-déductibles	-	-	-
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal	-207 958	-	-207 958
- Crédits d'impôts		-	
= Impôt payé		-	

2. Entités intégrées fiscalement

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SASU DTZ INVESTORS REIM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DTZ INVESTORS FRANCE.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

4.2 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec des entités sœurs et sont conclues à des conditions normales de marché.

5 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

5.1 Engagements de retraite

Il a été procédé à une évaluation en matière d'engagement pour retraite d'un montant de 118 754 euros (taux de charges sociales utilisé : 48,15 %) à la date du 31 décembre 2025, selon les normes usuelles tenant compte de : l'ancienneté dans le Groupe, de l'âge, du taux de rotation des effectifs, du coefficient de mortalité, et des conventions collectives.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagement hors bilan.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013.

6 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 18.

